

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2013

À cette séance ordinaire tenue le 14^{ième} jour de janvier 2013 étaient présents, Mesdames les conseillères Danielle Duchesneau DuSablou et Stéphanie Dusablou, Messieurs les conseillers Michel Trottier, Louis-Philippe Douville et Yan Laganière tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Dominic Tessier Perry.

Monsieur le conseiller Martin Denis est absent.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h00 par la prière.

2013-01-14-001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant l'item « Divers » ouvert.

ADOPTÉE

2013-01-14-002

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2012 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2012

a) Dispense de lecture

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie des procès-verbaux mentionnés en titre, M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire lecture.

b) Commentaires et/ou corrections

Aucun

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2012 et de la séance extraordinaire du 17 décembre 2012 soient acceptés tels que rédigés.

ADOPTÉE

SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire fait un résumé des résolutions des procès-verbaux du 10 et 17 décembre 2012.

2013-01-14-003

RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DU PAIEMENT DES COMPTES

Le directeur général dépose au conseil le rapport des dépenses et la liste des comptes.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier

APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE ce conseil accepte le bordereau des comptes présenté à la séance du 14 janvier 2013 au montant de 257 935.08\$ et autorise le paiement des factures.

LISTE DES COMPTES DE DÉCEMBRE 2012

#	Fournisseurs	Montant
1	Hydro-Québec	7 211.79 \$
2	Telus	1 365.81 \$
3	Telus Mobilité	30.40 \$
4	Xittel (internet)	91.93 \$
5	Shaw direct, coupole quilles, Loisirs	33.17 \$
6	Salaires nets des Élus, décembre	2 387.38 \$
7	Salaires nets des Employés, décembre	20 070.44 \$
8	Salaires nets des Pompiers, décembre	1 787.88 \$
9	Ministère du Revenu du Québec, remise	7 727.02 \$
10	Receveur Général du Canada, remise	3 090.67 \$
11	REER, décembre	1 451.40 \$
12	Garage Conrad Audet, remb. taxes cert. d'éval.: 143.79\$ Essence: Mun.: 423.16\$, Loisirs: 32.20	599.15 \$
13	Alice Noreau, remb. taxes cert. d'éval.	99.30 \$
14	Stéphane Fortier, remb. taxes cert. d'éval.	87.97 \$
15	Pascal Gingras, remb. taxes ajust. sur facture #107	167.72 \$
16	Canadien National, entretien signaux novembre 2012	514.86 \$
17	Co-Op Univert, huile chauffage nov.: Mun.: 357.40\$, Incendie: 308.40\$, factures décembre: Mun.: 731.76, Loisirs: 155.15, Huile chauffage décembre garage mun.:857.19\$, caserne incendie: 514.31	2 924.21 \$
18	Postes Canada, 200 timbres: 140.27\$ Éclaireur Janvier: 108.68\$	248.95 \$
19	Club Gymnastique Gymnathècle, cours 8 oct. au 10 déc. Loisirs	420.00 \$

20	Marie Delisle, cours anglais 27 sept. au 29 nov. Loisirs	200.00 \$
21	Pauline Chamberland, cours yoga 24 sept. au 26 nov. Loisirs	666.00 \$
22	Pax Excavation, décompte définitif Rue des Moissons, des Pionniers	60 371.97 \$
23	Entrep.Céréalières DBY Inc. enlèvement neige 1er vers. saison 2012-2013	27 283.92 \$
24	Marché Alain Thibault, 5ième vers. 100% Taxe foncière: 7949.76\$, Marchandises Mun.: 279.22\$, Loisirs: 116.58\$	8 345.56 \$
25	Noël du Pauvre, don	100.00 \$
26	Commission Scolaire de Potneuf, don pour paniers de Noël, École St-Marc	100.00 \$
27	Buffet du Rapide, souper des Fêtes municipalité	625.50 \$
28	Julie-Anne Perreault, cours Zumba et Multifit, 2ième vers. Loisirs	660.00 \$
29	Cours Zumba, remb. 1 cours à 12 participants, Loisirs	84.00 \$
30	Croix Bleue, ass. groupe 1 au 31 janvier 2013	2 374.15 \$
31	Martin Denis, remb. factures Bureau en Gros, Incendie	88.78 \$
32	Distribution Robert, produits nettoyage Centre Paroissial, Loisirs	47.90 \$
33	Sports Plus St-Casimir, radio chinois, incendie:376.64\$, Batterie et ampoules motoneiges, Loisirs:123.59\$	500.23 \$
34	Maurice Champagne, arp. géom. mise à jour carte topographique	2 617.12 \$
35	Pro-Plus, papiers main , Loisirs	38.85 \$
36	GL Entrepreneur Électricien, réparation lumières de rues	335.63 \$
37	Ville Donnacona, facturation cour mun. 1 au 30 nov.	230.00 \$
38	Richard Équipement, papeterie bureau	269.78 \$
39	Centre d'archives Régional de Portneuf, transfert 1 film sur DVD, Réf: inondation 1973	15.00 \$
40	MRC Portneuf, cartographe et copies, réf: Résol: 2012-05-14-127	203.18 \$
41	Michel Ross, frais déplacements 3 nov. au 31 décembre	84.00 \$
42	Garage J. Noël Sauvageau, entretien camion gris	1 299.63 \$
43	Augustin Perron, rembourseur, réparation siège motoneige, Loisirs	109.22 \$
44	Électro-Paul, lumières centre paroissial et bureau municipal, Mun.: 147.20, Loisirs: 285.76, lumières patinoire, Loisirs: 791.26	1 224.22 \$
45	Ginove, entretien camion gris	4 176.76 \$
46	Jonathan Tessier, frais déplac. 25 nov. au 4 déc. Loisirs: 86.40\$, remb. fact. Jean Coutu: Téléphone Gîte, Loisirs: 14.94\$ Remb. fact. Future Shop ordinateur portable: 480.45\$, Réf: Résol: 2012-12-10- 285	581.79 \$

47	Louis Rivard, barrage castors, septembre	150.00 \$
48	Godin Station Service, essence Mun.: 586.04\$, Loisirs: 134.05\$	720.09 \$
49	Réseau Mobilité Plus, fréquence numérique, incendie	41.05 \$
50	Qualinet, nettoyage prise d'eau aqueduc St-Thuribe	4 891.40 \$
51	Albert Tessier, travaux fossé Rivière Noire, travaux fossé entre terrain municipalité et Transyb: 1940.19\$, Enlèvement et transport de neige trottoirs 24 et 31 décembre: 2826.20\$, travaux patinoire, Loisirs: 21845.25\$ Réf: Résol: 2012-09-10-225	26 611.64 \$
52	Aréo-Feu, matériel, incendie	12 484.51 \$
53	FQM facturation Dicom, Mun.:	22.43 \$
54	Biolab, analyses d'eau	590.69 \$
55	Dominic Tessier, téléphone juillet à décembre 6 mois à 50\$	300.00 \$
56	CTM. 10 batteries Kenwood à 69.\$ + taxes incendie	793.33 \$
57	Sylvain Gaudreau, ing. Hon. Prof. Évaluation sécurité du barrage Rivière Niagerette 2, Résol: 2012-08-13-194	22 500.00 \$
58	Mun. St-Thuribe, décompte progressif #8, aqueduc	3 504.91 \$
59	SNC Lavallin, surveillance: 8204.65\$ et assistance technique: 12 021.36\$ Rue des Moissons, des Pionniers	20 226.01 \$
60	SignoPlus, 3 panneaux "Bienvenue" à 625.\$ + taxes	2 155.78 \$

TOTAL DU MOIS : 257 935.08\$

Municipalité :	235 789.86 \$
Loisirs :	5 877.05 \$
Incendie :	16 268.17 \$
Comité d'embel.	0.00 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires à ces dépenses.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce quatorzième jour de janvier 2013.

René Savard,
Directeur général et secrétaire-trésorier

RAPPORT DES RESPONSABLES

Mme Stéphanie Dusablon nous entretient des prochaines activités qui seront organisées au Gîte de l'Écureuil ainsi que des projets du Comité de développement touristique. Enfin, elle tient à féliciter les responsables pour le retour de la ligue de balles l'été prochain.

M. Yan Laganière n'a rien à signaler.

M. Louis-Philippe Douville rappelle que les trottoirs de la rue Notre-Dame sont toujours entretenus malgré la décision du conseil.

Mme Danielle D. DuSablou nous informe de la prochaine activité de financement du FFPE.

M. Michel Trottier n'a rien à signaler.

M. Dominic Tessier Perry n'a rien à signaler.

2013-01-14-004

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Le bordereau de correspondance est remis à chaque membre du conseil.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Yan Laganière
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le bordereau de correspondance soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

2013-01-14-005

APPEL D'OFFRES SUR INVITATION / ASSURANCES GÉNÉRALES DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder prochainement au renouvellement de ses assurances générales;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE modifier les franchises (B2 et B3) au chapitre VI (automobile) pour les faire passer de 500\$ à 1000\$;

QUE les membres du conseil municipal autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, à procéder à une demande de soumission par voie d'invitation aux fournisseurs ciblés lors de la séance de travail du 7 janvier 2013.

ADOPTÉE

2013-01-14-006

CONGÉS FÉRIÉS ET CONGÉS DE MALADIE DES EMPLOYÉS POUR L'ANNÉE 2013

CONSIDÉRANT que les membres du conseil sont d'avis qu'il y a lieu de statuer sur les congés fériés et les congés de maladie des employés pour 2013;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les employés de la municipalité bénéficient des treize (13) jours fériés suivants :

Veille du jour de l'An	Jour de l'An	Lendemain du jour de l'An
Vendredi Saint	Lundi de Pâques	Fête des Patriotes
St-Jean-Baptiste	Confédération	Fête du Travail
Action de Grâces	Veille de Noël	Jour de Noël
Lendemain de Noël		

QUE chaque employé à temps plein a droit à cinq (5) jours de congés de maladie pour l'année 2013.

ADOPTÉE

2013-01-14-007

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYÉS POUR 2013

CONSIDÉRANT que les membres du conseil sont d'avis qu'il y a lieu de statuer sur les salaires et les avantages sociaux des employés pour 2013;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les employés de la municipalité bénéficient d'une augmentation salariale de 2.0% à compter du 1^{er} janvier 2013 à l'exception de l'employé 02-0039.

QUE le taux horaire de l'employé 02-0039 soit de 32.00\$/heure à compter du 1^{er} janvier 2013;

ADOPTÉE

2013-01-14-008

TAUX HORAIRE DES POMPIERS POUR 2013

CONSIDÉRANT que les membres du conseil sont d'avis qu'il y a lieu de statuer sur les taux horaire des pompiers pour 2013;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Yan Laganière
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les taux horaires des pompiers pour 2013 soient les suivants :

Première heure	22,25\$/heure
Deuxième heure et les suivantes	17,60\$/heure
Pratique	12,75\$/heure
Prévention	12,75\$/heure
Formation	10,20\$/heure

DE profiter de l'occasion pour souligner la qualité du travail accompli par les pompiers.

ADOPTÉE

2013-01-14-009

ADHÉSION À L'ADMQ POUR 2013

CONSIDÉRANT que les membres du conseil sont d'avis qu'il y a lieu de permettre au directeur général et secrétaire-trésorier d'être membre de cette association;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D.DuSablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, adhère à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) au coût 670.15\$ incluant l'abonnement annuel, l'assurance protection et les taxes pour 2013.

D'IMPUTER cette dépense aux postes budgétaires 02 13000 424 «Assurance cautionnement » pour un montant de 216.00\$ (sans taxe) et 02 13000 494 « Association et abonnement » pour un montant de 454.15\$ (taxes incluses).

ADOPTÉE

2013-01-14-010

AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ASSISTER AUX FORMATIONS

CONSIDÉRANT que les membres du conseil sont d'avis qu'il y a lieu de permettre au directeur général et secrétaire-trésorier d'assister à différentes formations offertes en lien avec son emploi;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, est autorisé à s'inscrire aux formations offertes en 2013 en lien avec ses fonctions.

D'IMPUTER ces dépenses au poste budgétaire 02 13000 454 « Services de formation» pour un montant maximum de 1 000.00\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

2013-01-14-011

AIDE DIRECTE AUX ENTREPRISES

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal veut se prévaloir de l'article 92.1 (alinéa 2) de la Loi sur les compétences municipales qui permet d'accorder une aide financière annuelle ne dépassant pas 25 000\$ afin d'aider des entreprises non admissibles aux crédits de taxes;

CONSIDÉRANT que ce dossier a été préparé avec la collaboration du comité St-Casimir 2000;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier

APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon

ET MAJORITAIREMENT RÉSOLU

QUE l'aide financière sera accordée uniquement à la suite d'un investissement de la part du propriétaire de l'immeuble.

QUE celle-ci s'appliquera sur la base du certificat d'évaluation à partir de sa date effective et sera calculée, en un versement unique, de la manière suivante : Un pour cent (1%) de l'augmentation de la valeur foncière, si et seulement si, celle-ci augmente d'un minimum de 5 000\$.

QUE l'aide accordée pourra être rétroactive au 1^{er} janvier 2012;

D'IMPUTER ces dépenses au poste budgétaire 02 62900 970 « Autres organismes ».

Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville enregistre son désaccord.

ADOPTÉE

2013-01-14-012

PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER DANS LE CADRE DU PROGRAMME ACCÈSLOGIS

CONSIDÉRANT que la SHQ et la municipalité désirent aider les ménages à faible revenu à obtenir des logements pour lesquels leur contribution sera proportionnelle à leur revenu;

CONSIDÉRANT que la SHQ et la municipalité peuvent verser une subvention visant à réduire l'écart entre le loyer reconnu pour un logement désigné et la partie du loyer assumée par le ménage occupant ce logement;

CONSIDÉRANT que la municipalité de St-Casimir s'est engagée, par son Règlement 108-2011, à défrayer dix pour cent (10%) du coût du supplément au loyer des logements identifiés de la Maison des Pionniers;

CONSIDÉRANT que l'OMH de St-Casimir gère déjà des subventions de supplément au loyer;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D.DuSablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de St-Casimir autorise l'OMH de St-Casimir à gérer le Programme de supplément au loyer dans le cadre du Programme AccèsLogis des logements identifiés de la Maison des Pionniers;

D'AUTORISER le maire, M. Dominic Tessier Perry ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard à signer les documents relatifs à cette entente.

ADOPTÉE

2013-01-14-013

MONTANT À FINANCER / RÉGLEMENT D'EMPRUNT 101-2010
AQUEDUC RUE NOTRE-DAME

CONSIDÉRANT qu'un écart 20 532.26\$ a été identifié entre le financement du Règlement 101-2010 et les factures réelles reliées à ce projet et ce, à la suite de l'audit préliminaire réalisé par la firme de comptables;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les membres du conseil municipal autorisent le financement de cet écart soit 20 532.26\$ via le poste « Surplus accumulé Aqueduc St-Casimir » (55 99211 000).

QU'UNE copie de cette résolution soit acheminée à la municipalité de St-Thuribe.

ADOPTÉE

2013-01-14-014

DÉCOMPTE PROGRESSIF # 8 / TRAVAUX D'AQUEDUC
SECTEUR ST-THURIBE

CONSIDÉRANT que la firme BPR a procédé à la vérification du décompte progressif #8 dans le cadre du remplacement des conduites d'eau potable (secteur St-Thuribe) et qu'elle en recommande le paiement;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal accepte de payer à la municipalité de St-Thuribe la facture 352 au montant de 3 504.91\$ (taxes incluses) dans le cadre du remplacement des conduites d'eau potable (secteur St-Thuribe);

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, à signer le décompte progressif numéro 8 joint à la facture 352.

D'IMPUTER ce montant selon le Règlement d'emprunt # 102-2010.

ADOPTÉE

2013-01-14-015

RUE DES PIONNIERS ET DES MOISSONS / SURVEILLANCE DE CHANTIER

CONSIDÉRANT que la firme SNC-Lavalin a été mandatée par la résolution 2012-06-28-162 afin de procéder à la surveillance de ce chantier;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal accepte de payer à la firme SNC-Lavalin la facture 1046413 au montant de 8 204.65\$ (taxes incluses) relativement à la surveillance de chantier des rue des Pionniers et des Moissons;

D'IMPUTER cette dépense selon les dispositions contenues au Règlement d'emprunt numéro 118-2012.

ADOPTÉE

2013-01-14-016

RUE DES PIONNIERS ET DES MOISSONS / ASSISTANCE TECHNIQUE

CONSIDÉRANT que la firme SNC-Lavalin a été mandatée par la résolution 2012-06-28-163 afin de fournir une assistance technique pour ce chantier;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Yan Laganière
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal accepte de payer à la firme SNC-Lavalin la facture 1046412 au montant de 12 021.36\$ (taxes incluses) relativement à l'assistance technique reliée au chantier des rue des Pionniers et des Moissons;

D'IMPUTER cette dépense selon les dispositions contenues au Règlement d'emprunt numéro 118-2012.

ADOPTÉE

2013-01-14-017

VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

CONSIDÉRANT que la liste des personnes endettées envers la municipalité pour taxes impayées a été déposée lors de la séance du 12 novembre 2012 par le directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT que des démarches furent entreprises pour parvenir à une entente avec lesdites personnes et que certaines d'entre elles non pas donné suite;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Yan Laganière
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal ordonne au directeur général et secrétaire-trésorier de transmettre la liste suivante à la MRC de Portneuf pour procéder à la vente desdits immeubles pour défaut de paiement de taxes;

Matricule	Nom / adresse	2010	2011	2012	Int. 14-01	Total
7968-18-2937	Godin, Claude/595 Tessier Ouest		753.94 \$	1 045.07 \$	150.00 \$	1 949.01 \$
7970-51-8037	Lavallée, Isabelle/405 Trottier		577.28 \$	2 059.84 \$	80.09 \$	2 717.21 \$
	Total	0.00 \$	1 331.22 \$	3 104.91 \$	230.09 \$	4 666.22 \$

QU'UNE copie de cette résolution soit transmise à la Commission scolaire de Portneuf.

ADOPTÉE

2013-01-14-018

MANDAT À LA FIRME D'INGÉNIERIE DESSAU RELATIF À L'AQUEDUC DU PIED DE LA MONTAGNE

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont d'avis de retenir à nouveau les services de la firme Dessau pour les soutenir dans la préparation du dossier relatif au traitement de l'eau potable de l'Aqueduc du Pied de la Montagne;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal de St-Casimir autorise le maire, M. Dominic Tessier Perry ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier à signer les documents relatifs à ce nouveau mandat et ce, à la suite des précisions exigées par le MAMROT et le MDDEFP.

ADOPTÉE

2013-01-14-019

PRIORISATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PACTE RURAL

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal souhaitent soutenir le FFPE dans l'organisation de sa prochaine édition;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Yan Laganière
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier

QUE le conseil municipal de Saint-Casimir recommande au comité d'évaluation du pacte rural de la MRC de Portneuf l'acceptation du projet suivant :

Promoteur	Nom du projet	Montant alloué
Festival de films de Portneuf sur l'environnement	10 ^e Anniversaire	7 000.00 \$

Proposition d'amendement :

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou

QUE le montant alloué soit de 8 500\$ au lieu de 7 000\$.

Pour : 2
Contre : 3

La proposition d'amendement est rejetée.

Proposition principale :

Pour : 5
Contre : 0

ADOPTÉE

DIVERS

- A) Article du Journal de Québec / Avis d'ébullition AQPM
Mme Danielle D. DuSablou estime que l'article parut récemment porte ombrage aux démarches effectuées depuis plusieurs années par la municipalité dans le but de régler le problème de la qualité d'eau de ce réseau.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions.

2013-01-14-020

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Yan Laganière à 21h50.

René Savard,
Directeur général et
Secrétaire-Trésorier

Dominic Perry Tessier
Maire